



Ambassade de Pologne

Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)

**Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise
(‘Triangle de Weimar’)**

«Un nouveau Souffle pour le Triangle de Weimar»

Colloque trilatéral
Hôtel de Monaco
Paris, le 2 avril 2009

**Discours introductoire présenté par
Prof. Dr. Harald Braun
Ministre plénipotentiaire, Chargé d’affaires,
Ambassade d’Allemagne à Paris**

Monsieur l'Ambassadeur,
 Monsieur le Président,
 Chers Professeurs Standke et Ménudier,
 Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Fauve et le professeur Standke pour leur initiative et leur invitation à ce colloque que j'ai acceptée avec grand plaisir – d'autant plus que – en tant qu'ancien collaborateur de Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères allemand qui fût l'hôte de la rencontre originaire à Weimar – le sujet me tient beaucoup à coeur.

Il reste à savoir si nous réussirons à donner ce soir un nouveau souffle au triangle de Weimar. Au moins nous pouvons essayer de proposer quelques réflexions sur les raisons, les moyens et les conditions dans lesquelles cela pourrait ou devrait se produire.

- La question est dans l'air : Pourquoi faudrait-il donc donner un nouveau souffle au triangle de Weimar ? N'a-t-il pas fait son temps ?
- Bien entendu, l'objectif initial du triangle de Weimar, tel qu'il a été créé en 1991 par Messieurs Dumas, Skubiszewski et Genscher, a été atteint : Son rôle de trait d'union entre les 15 États membres de l'Union européenne de l'époque et les candidats à l'adhésion qui se trouvaient auparavant derrière le rideau de fer est devenu caduc. Nous avons travaillé ensemble en ce sens pendant de nombreuses années. Aujourd'hui membre de l'OTAN et de l'Union européenne, la Pologne (et bien d'autres pays d'Europe centrale et orientale) est un partenaire considéré sur un pied d'égalité et dont la voix a le même poids.
- Pour nous Allemands en particulier, la dimension historique de la coopération menée au sein du triangle de Weimar a toujours occupé une place centrale : la réconciliation et le partenariat qui furent possibles avec la France dans le cadre européen reste un modèle pour la création d'une compréhension et d'un partenariat durables avec la Pologne. Le triangle de Weimar est la parfaite illustration du partenariat de l'Allemagne avec ses voisins, un processus qui s'est toujours inscrit dans une dimension européenne.
- Aujourd'hui, cinq ans après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et dix ans après son adhésion à l'OTAN, le moment est venu de faire le point : Le triangle de Weimar a-t-il un avenir ? Que peut-il réaliser ? En avons-nous encore besoin ?
- Dans le passé, la coopération au sein du triangle de Weimar a fréquemment été entravée par des attentes irréalistes. Peut-être y a-t-il également eu des malentendus sur sa vocation et ses objectifs ?
- Jean Monnet, un des pères-fondateurs de l'EU, a dit: une idée n'a aucune chance de survie sauf si elle devient une organisation.
- Du point de vue allemand : il n'a jamais été question de créer un nouveau forum au détriment des relations bilatérales avec la France ou la Pologne ni de faire doublon avec les structures de coopération de l'Union européenne. Est-il possible donc que l'idée survive sans organisation?

- Il y a effectivement des domaines dans lesquels le triangle de Weimar peut apporter à la coopération une valeur ajoutée spécifique. Il l'a d'ailleurs déjà fait.
- Dans une Europe à 27, il est primordial d'avoir des orientations stratégiques, au-delà de la gestion des affaires courantes à Bruxelles. C'est pourquoi un échange de vue informel entre la France, la Pologne et l'Allemagne est important pour compléter harmonieusement les processus bilatéraux de concertation.
- Thème envisageable : les relations avec nos voisins à l'est de l'Union européenne. À cet égard, nos trois pays ont des approches différentes du fait de leurs spécificités historiques, géographiques et culturelles. C'est en particulier pour cette raison que nous devons réfléchir ensemble à la forme que nous souhaitons donner à nos relations avec nos voisins orientaux. Si la France, la Pologne et l'Allemagne peuvent présenter des propositions communes, cela aura valeur de signal pour beaucoup d'autres États membres.
- Autre thème : la politique énergétique. Nous aurons tous beaucoup à faire dans ce domaine au cours des prochaines années. Or, la France, la Pologne et l'Allemagne sont représentatives des différents points de vue au sein de l'Union européenne à ce sujet.
- En dehors des questions traités dans l'EU la marge d'approfondissement de la coopération trilatérale « classique » reste considérable - et ceci non seulement au niveau gouvernemental mais aussi au niveau de la société civile, la communauté scientifique etc.
Ainsi, la déclaration de Mettlach de 2006 prévoit l'intensification de la coopération notamment dans le domaine des sciences, des échanges de jeunes et d'une formation commune des diplomates.
- Quel que soit le thème, si nous parvenons à un consensus malgré nos expériences différentes mais aussi grâce à nos nombreux intérêts communs, ou tout au moins si nous sommes conscients des sensibilités et intérêts particuliers de chacun, cela ne pourra que faire avancer l'ensemble de l'Europe. Hier comme aujourd'hui, il est primordial pour nous tous de continuer à approfondir notre compréhension de l'autre et à consolider durablement nos liens.
- Enfin : les décisions de Mettlach en matière de défense [rencontre des chefs de gouvernement du triangle de Weimar] en 2006 : création de groupements tactiques communs. L'étroite coopération qu'ont entretenue jusqu'à ce jour la France et l'Allemagne en matière de politique de sécurité montre que la coopération bilatérale peut être une source d'inspiration pour l'Europe. La PESD peut être un espace lui permettant de s'approfondir encore et d'intensifier la coopération européenne dans ce domaine. La France ayant désormais réintégré les structures militaires de l'OTAN, les trois pays du triangle de Weimar sont plus que jamais à même de jouer ensemble un rôle pionnier.
- D'ailleurs, l'été dernier, quatre jeunes diplomates polonais ont participé à un module de la formation franco-allemande de diplomates à Berlin. Nous avons la ferme intention de poursuivre cette forme de coopération. Cet exemple montre bien que la

coopération trilatérale ne se fait pas nécessairement au détriment des contacts bilatéraux. Au contraire, dans ce cas de figure, tout le monde est gagnant.

- Cependant, les gouvernements ne peuvent que donner un cadre. Le triangle de Weimar ne doit pas végéter dans l'ombre des ministères des Affaires étrangères et des présidences de gouvernement.
- Il est crucial d'avoir un réseau dense de partenariats dans la société civile formant une base solide pour le dialogue. Les contacts personnels et de la société civile ont un rôle important à jouer à cet égard. Cela aussi, nous le savons grâce à la coopération concrète entre la France et l'Allemagne.
- Les rencontres entre jeunes sont particulièrement importantes pour favoriser la compréhension mutuelle, pour dépasser les préjugés et regarder ensemble vers l'avenir. Nos offices pour la jeunesse jouent un rôle central dans la rencontre de jeunes Français, Polonais et Allemands. En 2005/2006, on a dénombré 10 000 projets et je suis certain qu'on en a oublié.
- La coopération universitaire entre nos trois pays a également connu un essor notable ces dernières années. Enfin : des partenariats régionaux tripartites sont actuellement très vivaces et actifs. (Viadrina/Université franco-allemande).
- Renforcer la coopération trilatérale dans ces domaines peut avoir un effet multiplicateur et ainsi participer à une intensification des relations au sein du triangle de Weimar en général.
- Le comité pour la coopération franco-germano-polonaise que vous présidez, Professeur Standke, a apporté une précieuse contribution à ces réjouissants résultats.
- Une multitude de domaines tireraient profit d'échanges trilatéraux intenses et d'une coopération étroite. Je n'ai fait que citer quelques exemples sans prétendre être exhaustif.
- Il me paraît important pour l'avenir du triangle de Weimar que nous n'ayons pas d'attentes irréalistes. Comme je l'ai dit : le triangle de Weimar ne peut pas et ne doit pas remplacer les étroites relations bilatérales que nous entretenons les uns avec les autres. Il ne s'agit pas non plus de faire doublon avec les structures existantes à Bruxelles.
- Pour conclure : le triangle de Weimar ne dispose pas d'une assise institutionnelle, ni d'un secrétariat ou de son propre budget. Et c'est tant mieux malgré Jean Monnet. Ce n'est pas une lacune mais une chance pour le triangle de Weimar car ainsi, nous ne risquons pas de le faire perdurer pour la forme, sous le seul prétexte qu'il existe déjà.
- Au contraire. C'est précisément là que réside le défi : il faut identifier les questions et les sujets d'actualité qui concernent tous les partenaires du triangle de Weimar. Dans quel domaine voulons-nous coopérer plus étroitement ? De quels sujets souhaitons-nous débattre ? Sur quels points devons-nous nous concerter ?

- Cela ne veut bien entendu pas dire que nous devons sans cesse chercher à tout prix de nouveaux sujets de débat et de concertation. La coopération au sein du triangle de Weimar n'est assurément pas un instrument de gestion de crise dont les thèmes changent constamment.
- Au contraire et pour résumer ici ma pensée : Les points forts et les avantages du triangle de Weimar s'imposeront avec la plus grande évidence lorsque nous le verrons comme un forum informel de consultation et de concertation (préalable) entre gouvernements ainsi que comme plate-forme du dialogue des sociétés civiles, scientifiques et autres. Perçu ainsi, je suis convaincu que le triangle de Weimar ne s'essoufflera pas de sitôt.